

M A G A Z I N E THONON

n° **112**
AVR. | MAI 2021

LE JOURNAL MUNICIPAL DES THONONAISES ET DES THONONAIS



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LA VILLE SE DOTE DE NOUVEAUX OUTILS

www.ville-thonon.fr

MODERNISATION DE L'HÔPITAL C'EST DU CONCRET **NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME** À VONGY **QUAND L'ART** RENCONTRE L'URBAIN

RESIDENCES

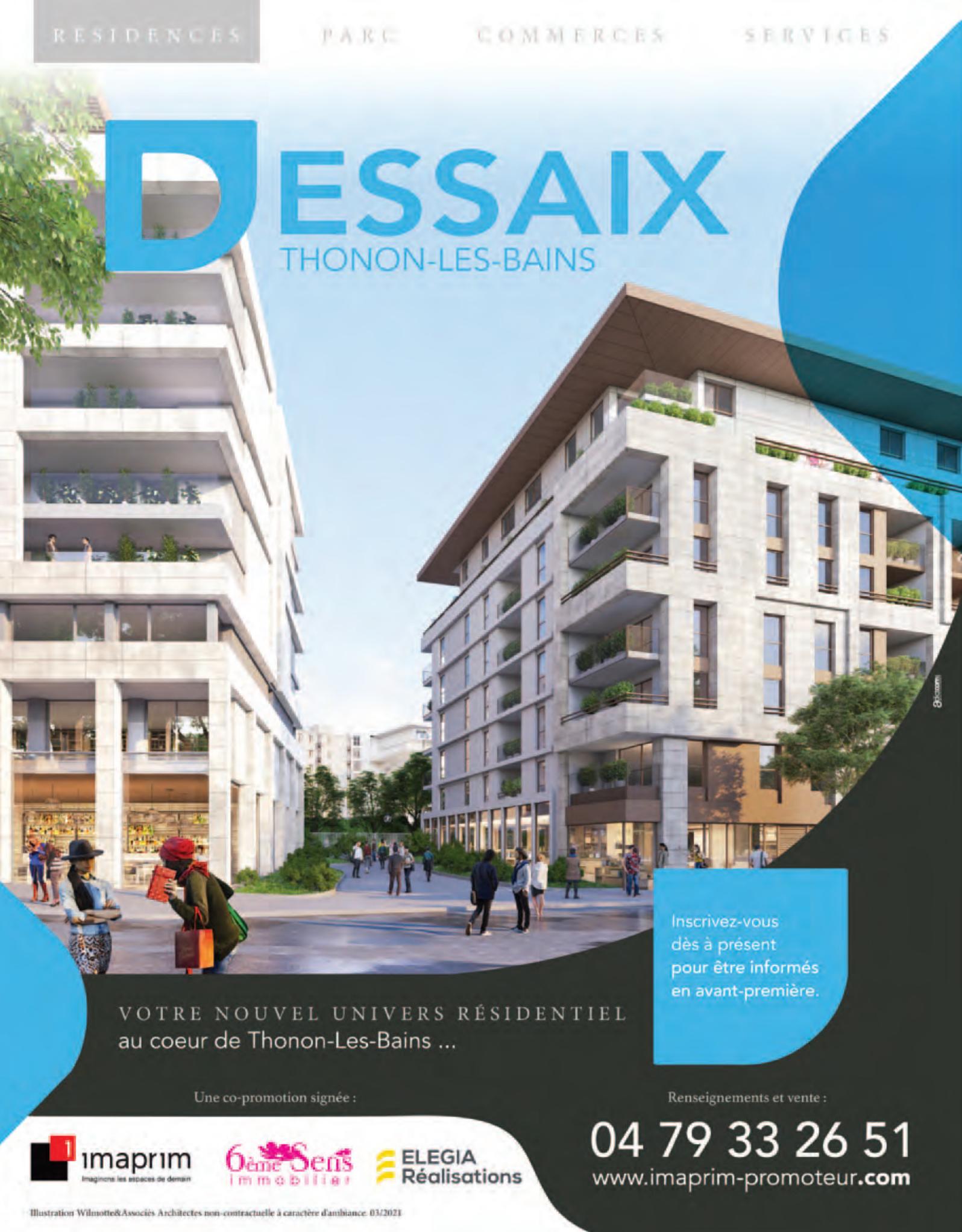
PARC

COMMERCES

SERVICES

D ESSAIX

THONON-LES-BAINS



Inscrivez-vous
dès à présent
pour être informés
en avant-première.

VOTRE NOUVEL UNIVERS RÉSIDENTIEL
au coeur de Thonon-Les-Bains ...

Une co-promotion signée :

Renseignements et vente :

 **imaprim**
Imaginez les espaces de demain

 **6ème Sens**
Immobilier

 **ELEGIA**
Réalisations

04 79 33 26 51
www.imaprim-promoteur.com

SOMMAIRE

THONON MAGAZINE
N°112 AVRIL - MAI 2021

4 DIAPORAMA

6 EN BREF

10 GRAND ANGLE

12 VIE DE QUARTIER

14 EN ACTION

**ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
LANCEMENT DE L'APPEL À CONTRIBUTIONS** 14

SPORTS

UNE NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME À VONGY 15



**PETITE ENFANCE
OUVERTURE DU RAM À LA SOURCE** 22

28 CULTURE

**MUSÉE DU CHABLAIS
LANCEMENT DE SAISON**

**PROGRAMMATION CULTURELLE
QUAND L'ART RENCONTRE L'URBAIN**

31 DÉCOUVERTE

**ÉVÈNEMENT
UNE QUINZAINE ARC-EN-CIEL**

32 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**ENVIRONNEMENT
LA PERMACULTURE, QUÉSACO ?**

34 INFOS PRATIQUES

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 et de l'annulation d'un certain nombre de manifestations, l'agenda « SORTIR À THONON » ne sera pas joint à ce numéro. Nous vous tiendrons informés des actualités à venir sur notre site : www.ville-thonon.fr. Magazine imprimé avant l'allocution présidentielle du 31 mars 2021.

Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains
Édité par le service Communication
communication@ville-thonon.fr

Directeur de la publication : Christophe ARMINJON

Rédactrice en chef : Marie DUVERGER

Rédaction : Marie DUVERGER

Couverture : KaraDrone

Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire

Conception-réalisation : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com

Secrétariat de rédaction : Véronique VALTY

Publicité : VILLIERS COMMUNICATION SAS

Tél. 09 72 37 89 70 / Mob. 06 67 26 20 83

Impression : IME BY ESTIMPRIM 25110 Autechaux

Tirage : 22 000 exemplaires - **Dépôt légal :** 2^e trimestre 2021

ÉDITO



CHRISTOPHE
ARMINJON

*Maire de
Thonon-les-Bains*

*Président de
Thonon Agglomération*

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Cap sur la Smart City

Le concept de ville intelligente se développe partout et de nouvelles technologies nous aident à optimiser nos services. L'application *Thonon en poche* vous permet ainsi de contribuer directement à l'amélioration de notre cadre de vie en signalant des anomalies dans l'espace public. Mobilisées, nos équipes ont déjà enregistré plus de 200 signalements depuis son lancement, pour un délai moyen de traitement inférieur à quatre jours.

Bientôt, des solutions innovantes viendront enrichir le portail numérique de la Ville pour vous informer, en temps réel, de l'avancement des projets municipaux, simplifier vos démarches administratives et donner de la visibilité à nos commerçants et associations...

Urbanisation, où en est-on ?

Sujet majeur de la campagne électorale, cette question suscite des réactions pour le moins contrastées : entre inquiétude de voir son cadre de vie se déprécier et aspiration à valoriser un foncier parfois chèrement acquis. Fidèle à mes engagements, je supervise personnellement l'instruction des permis de construire et m'attache à imposer une meilleure intégration des projets dans leur environnement, ainsi qu'une qualité architecturale renforcée.

Nous ne pouvons toutefois faire l'économie d'une refonte complète du schéma directeur d'aménagement de la ville et des règles de constructibilité qui lui sont associées. C'est pourquoi nous travaillons à l'organisation d'Assises locales qui vous permettront de contribuer, dès ce printemps, à la définition de nouvelles orientations.

En effet, la densification qui a sévi jusqu'à maintenant dans notre Ville doit être remise en question pour assurer une transition écologique réussie alliant sobriété dans l'emploi de nos ressources et épanouissements individuel et collectif.

“
Les
Assises
locales **dès ce
printemps**
”



.01 LE CENTRE DE VACCINATION

contre la Covid-19, initialement mis en place sur le site de la Grangette, déménagé à compter du lundi 12 avril au bouldrome municipal (Vongy) afin d'accompagner l'accélération de la campagne de vaccination. Ce site permettra d'accueillir, progressivement (selon le calendrier national), l'ensemble de la population. Pour rappel, la prise de rendez-vous en ligne sur www.sante.fr est impérative avant votre vaccination. Prenez soin de vous!

Gilles Bontaz ©



.03



.04



.02

02. SALUT DES PORTE-DRAPEAUX lors du 77^e anniversaire de la fusillade du 26 février 1944 au Savoie-Léman. **03. VISITE** de l'ancien président de la République François Hollande à l'occasion de la présentation, à Thonon, de ses deux ouvrages jeunesse *Leur État* et *Leur République*. **04. REMISE DES PRIX** aux lauréats du Festival "L'Art dans la rue". La seconde édition est en cours de préparation: rendez-vous du 6 au 29 mai prochains dans les rues du centre-ville. **05. L'OPÉRATION BEEGIFT SE PROLONGE** (signature de cette prolongation par Christophe Arminjon et Arnaud Lepage, directeur général de Beegift) et s'ouvre aussi aux associations sportives, culturelles, sociales et solidaires de la Ville. Profitez-en! **06. CÉDRIC O.**, secrétaire d'État à la Transition numérique et aux Communications électroniques, est venu rencontrer les acteurs de la Frenchtech au sein de la pépinière d'entreprises Delta, installée dans la zone industrielle de Vongy.



.06



.05

Aurélien Migeot

Karine S. photographies



Antoine Berger®

L'AGENDA DES PARENTS !

RESTAURATION SCOLAIRE

Les inscriptions à la restauration scolaire se dérouleront du **31 mai au 18 juin 2021**. Pour rappel, le dossier est à renouveler chaque année. Ces inscriptions se feront directement en ligne sur l'Espace Citoyens - Onglet "créer une inscription - restauration scolaire".

Pour simplifier votre demande, des tutoriels vous accompagnent tout au long de votre démarche. Avant votre connexion, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que de votre notification CAF, indiquant votre quotient familial, ou de votre dernier avis d'imposition si vous n'êtes pas allocataire.



SERVICE ÉDUCATION
Tél. 04 50 70 69 43
service-education@ville-thonon.fr

PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions au périscolaire, incluant l'inscription en accueil de loisirs les mercredis en période scolaire, débuteront le **lundi 5 juillet 2021**. Rendez-vous sur l'Espace Citoyens.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
Tél. 04 50 16 10 98
inscriptions.thonon@leolagrange.org

PLAN CANICULE

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS



Vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans, isolée et/ou handicapée, alors inscrivez-vous dès maintenant sur un registre nominatif et confidentiel (feuillelet joint au *Thonon Magazine*). En cas de déclenchement du plan canicule par l'État, ce fichier permettra aux collaborateurs du CCAS de prendre contact avec vous et de s'assurer de votre état de santé. Pour rappel, les personnes déjà enregistrées les années précédentes seront automatiquement réinscrites en 2021. Elles seront recontactées par le service aux seniors pour confirmer leurs coordonnées.

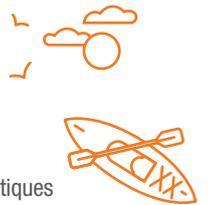
AGENDA



5 ET 6 JUIN

FÊTE DU NAUTISME

au port de Rives



Démonstrations et initiations aux sports nautiques de lac et d'eaux vives (**aviron, paddle, canoë-kayak, plongée, voile, sauvetage...**). Mais aussi de nombreuses **animations et expositions** pour petits et grands. À ne pas manquer !



Antoine Berger®



Shutterstock

AVEZ-VOUS PENSÉ AU BAFA ?

EMPLOI DES JEUNES

La formation BAFA prépare les personnes intéressées, et notamment les jeunes, à la fonction d'animateur pour travailler ensuite au sein des accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur périscolaire auprès des enfants âgés de 3 à 11 ans ou dans des accueils de loisirs auprès des 3-17 ans.

LÉO LAGRANGE VOUS PROPOSE LA FORMATION

En 2021, deux sessions théoriques sont programmées, du 10 au 17 avril et du 24 au 31 octobre. Elles se déroulent dans les locaux du lycée professionnel des 3 Vallées. Un stage pratique de 14 jours, en situation professionnelle, est ensuite organisé. Enfin, une session d'approfondissement, d'une durée de 6 à 8 jours, vient clore le cycle de formation et permet l'obtention du diplôme, après validation du jury de la Direction départementale de la jeunesse et des sports.



Inscriptions en ligne sur www.bafa-bafd.org
Plus d'informations au 04 78 70 00 81

ZONE PIÉTONNE

UNE NOUVELLE SIGNALISATION

Suite à certains comportements inciviques et irrespectueux, de la part notamment des deux-roues motorisés ou non, dans le centre-ville piétonnier, la Commune a décidé de renforcer sa signalisation routière qui rappelle la réglementation en vigueur dans cette zone.

4 totems seront prochainement implantés aux deux extrémités de la Grande rue ainsi qu'aux entrées et sorties de la zone piétonne présentes de part et d'autre de la trémie d'accès au parking des Arts. Ils rappelleront à chacun les règles à respecter dans cette zone, à savoir la nécessité pour les cycles et autres engins de déplacement personnel motorisés, au même titre que les automobilistes, de circuler au pas en application des articles R110-21 et R431-9 du Code de la route.



MISSION LOCALE

MLJCHABLAIS : L'APPLICATION POUR LES JEUNES !

La Mission locale jeunes du Chablais propose son application MLJChablais. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans qui souhaitent trouver un emploi, une formation ou s'informer sur le logement, la santé... Mais aussi aux employeurs (privés, collectivités...) qui voudraient diffuser des offres d'emploi et obtenir un appui ou une information pour l'emploi des jeunes.



MLJChablais est disponible gratuitement sur Play Store ou Apple Store.

L'AGGLO À VOS CÔTÉS

FORUM JOBS D'ÉTÉ EN LIGNE

THONON AGGLOMÉRATION PROPOSE UNE VERSION NUMÉRIQUE DE SON FORUM JOBS D'ÉTÉ SUR WWW.THONONAGGLO.FR. CONNECTEZ-VOUS SANS PLUS ATTENDRE!



D.R.®

Jusqu'au 30 juin, vous avez la possibilité de consulter les offres d'emploi, de connaître les secteurs qui recrutent (animation, restauration...), d'être sensibilisé à la législation du travail et surtout de décrocher un job pour l'été! Les conseils du Bureau information jeunesse (BIJ) et les vidéos publiées vous permettent de préparer votre candidature.

Pour les mineurs, qui n'auront pas tous accès à un job, l'idée est de leur faire découvrir d'autres manières de passer des vacances "utiles", sources d'apprentissage : les chantiers de jeunes bénévoles ou rémunérés, la bourse de Thonon Agglomération pour le permis de conduire, les loisirs sportifs ou culturels, l'engagement citoyen ou solidaire... sans oublier les séjours à l'étranger!



L'ÉQUIPE DU BIJ RESTE À VOTRE ÉCOUTE

Pour vous accompagner et faciliter votre recherche, l'équipe du BIJ continue de vous accueillir dans ses locaux situés 8, avenue Saint-François-de-Sales à Thonon (dans le respect du protocole sanitaire) : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h, et le mercredi de 10h à 12h puis de 13h30 à 18h.

JEUNESSE



UNE BOURSE POUR VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

**Vous avez entre 16 et 18 ans ?
Vous souhaitez obtenir votre
permis de conduire en 2021
et vous avez déjà passé
avec succès l'examen du
Code de la route ?**

Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du Bureau information jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière de 475 euros directement versée à votre auto-école. Cette opération implique votre participation à une session de formation (trois après-midis au sein des locaux du BIJ durant les vacances d'été) et votre contribution à l'organisation d'une action citoyenne qui, selon votre choix, portera sur la prévention routière, l'écocitoyenneté ou les enjeux de l'information en ligne.



Retirez dès à présent votre dossier de candidature au BIJ ou sur www.thononagglo.fr et retournez-le dûment complété avant le 14 mai 2021.

FORUM DES ASSOCIATIONS

26 JUIN 2021



Cette année, le Forum des associations change de formule. Il se tiendra fin juin (et non plus début septembre) et réunira à la fois les associations culturelles, sportives, sociales et de loisirs. Des animations seront proposées tout au long de la journée, sur le site de la Grangette. « Une belle occasion de redonner de la visibilité à nos acteurs associatifs, après une année compliquée », souligne Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports, des loisirs et de la vie associative.

C'EST DU CONCRET!



MODERNISATION DES HÔPITAUX DU LÉMAN

LE PROJET DE MODERNISATION DES HÔPITAUX DU LÉMAN A PRIS UN NOUVEAU TOURNANT. LE 8 JANVIER DERNIER, LE MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT A ÉTÉ SIGNÉ EN PRÉSENCE DES REPRÉSENTANTS DE L'ARS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, DES HÔPITAUX DU LÉMAN (HDL), DU CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN (CHAL) ET DES ÉLUS LOCAUX.

Pour rappel, la construction du nouveau bâtiment, à l'arrière du bâtiment historique Georges Pianta, représente un investissement de 30 millions d'euros (toutes dépenses comprises: bureau d'études, construction, mobilier, etc.) financé pour moitié par l'Agence régionale de santé et par le fonds mutualisé d'investissement mis en place dans le cadre de la coopération intra-GHT

(Groupe hospitalier de territoire). « D'ici l'été 2023, les 140 000 habitants du Chablais auront un hôpital quasi flambant neuf », se réjouit Éric Djamakorzian, directeur de l'établissement. Le futur bâtiment de 6 700 m² regroupera alors le pôle chirurgical, le pôle mère-enfant, l'unité de court séjour gériatrique et l'unité de médecine polyvalente. « Soit 180 lits au total », précise le directeur avant de poursuivre: « notre objectif est d'améliorer le confort des pa-

tients mais aussi les conditions de travail de nos soignants ». Ces chambres individuelles seront toutes équipées de toilettes, de douche et de lavabo. Construit sur trois niveaux et posé sur pilotis, ce futur bâtiment affichera une architecture moderne. Au centre, sera aménagé un patio végétalisé et au dernier étage, une plateforme destinée à l'atterrissage des hélicoptères. Les premiers travaux devraient débuter dès la fin de l'été.



RÉORGANISATION DES URGENCES : OÙ EN EST-ON ?

La crise de la Covid-19 a bouleversé le projet initial estimé à 1,5 million d'euros et financé en totalité par l'ARS. « *Nous obligeant à aménager deux circuits dissociés en sein du service. Un impératif en cas de pandémie : nous en avons fait l'expérience* », explique Éric Djamakorzian. Des changements qui font grimper le budget à 2,5 millions d'euros et pour lesquels la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé d'apporter son aide à hauteur de 750 000 €. « *Les 250 000 € restants seront financés par l'Hôpital grâce à un rééquilibrage budgétaire engagé depuis plus de deux ans et demi* », souligne le directeur. Aujourd'hui, les Hôpitaux du Léman attendent le feu vert de l'ARS pour engager les travaux qui prévoient l'aménagement d'un service plus aéré, l'augmentation du nombre de box et notamment le dédoublement des box de déchocage. Quinze mois de chantier seront nécessaires avec la difficulté de combiner les travaux et la continuité de l'accueil des patients.

Il existe un **enjeu fort sur la politique de recrutement** pour assurer la continuité des services actuels, dans un contexte de forte concurrence transfrontalière

COVID-19



UN POINT SUR LA CRISE SANITAIRE

Un an après le début de la crise sanitaire, les Hôpitaux du Léman font le bilan. « *Nous tirons les leçons des expériences passées, lors des première et seconde vagues. L'objectif étant d'être toujours plus performants le coup d'après. Aujourd'hui, les hospitalisations liées à la Covid-19 font les montagnes russes, avec une majorité de variants anglais. L'avancée de la campagne de vaccination a tendance à faire reculer les hospitalisations de personnes âgées, même si elles restent toujours majoritaires. Les huit lits du service de réanimation continuent à être occupés en quasi-permanence. Néanmoins, aujourd'hui, nous sommes mieux armés pour gérer ce flux de patients. En mars 2020, c'est toute l'organisation de l'hôpital qui avait dû être chamboulée. Un an plus tard, nous arrivons à garder un fonctionnement quasi normal, tout en gardant un œil très vigilant sur l'évolution de la pandémie. Mais s'il faut réorganiser l'hôpital, nous le ferons à nouveau.* »

Propos recueillis le 9 mars 2021

CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT EN CHIFFRES



30 M€

D'INVESTISSEMENT



180 LITS



ÉTÉ 2023

MISE EN SERVICE



Wilmotte & architectes associés ©

DÉBUT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU FUTUR QUARTIER DESSAIX DOIVENT DÉMARRER CETTE ANNÉE. LA COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS SERA, QUANT À ELLE, LANCÉE COURANT MAI.



QUARTIER DESSAIX

Au gré des démolitions intervenues ces dernières années, et dans l'attente de la réalisation du projet immobilier, un stationnement provisoire avait été aménagé sur ce site, au bénéfice du quartier et du centre-ville. Tenue de libérer l'espace afin de permettre à l'aménageur d'engager ses travaux, la Ville avait toutefois souhaité attendre la mise en service du parking de la gare, le 3 février dernier, pour fermer ensuite ce site, le 8 mars.

LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

Pour les personnes souhaitant des renseignements sur la vente des futurs logements, une maison du projet sera installée sur place, boulevard Dessaix. Un événement découverte sera également organisé, en parallèle, cet été.

CHEMIN DU GAZ

VOIRIE

LA COMMUNE ENTRETIENT SON PATRIMOINE ROUTIER

Le chantier de réfection du mur soutenant l'avenue du Général-Leclerc, en surplomb du chemin du Gaz, débutera début mai. Il permettra également d'élargir cette voie d'accès à la base nautique des Clerges, passant de 4 à 5 mètres. Ces travaux, d'un montant de 190 000 euros, dureront deux mois.

EN SAVOIR PLUS...

TOUS LES TRAVAUX EN COURS ET ACTUALISÉS SUR LA PAGE

www.ville-thonon.fr
(rub. Vie pratique puis Infos travaux)

L'OFFRE DE STATIONNEMENT EN CHIFFRES

955 places dans les parkings publics (Arts, Briand, Jules-Mercier et Belvédère) **558** places au parking EFFIA (pôle gare) **121** places au parking de l'Étoile **1 754** places en surface (zones orange et verte en centre-ville)



Thonon Agglomération ©

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

THONON AGGLOMÉRATION, LA VILLE DE THONON-LES-BAINS ET GRDF ONT ENTAMÉ LA 2^E TRANCHE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT ET D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE ET DE GAZ DANS LE HAMEAU DE RIVES, QUI SERA SUIVIE D'UNE RÉNOVATION COMPLÈTE DE LA VOIRIE.



HAMEAU
DE RIVES

Engagés en janvier 2021, ces travaux rue des Pêcheurs et rue de Naples (entre le n°10 et le n°15) devraient se poursuivre jusqu'à début juillet. Ils comprennent le renouvellement complet du réseau de gaz basse pression et la reprise de 20 branchements d'eau potable et de 15 mètres de réseaux d'eau potable, d'eau pluviale et d'assainissement sur la partie aval de la rue des Pêcheurs. La chaussée sera ensuite totalement reprise, avec la mise en place de deux caniveaux latéraux afin de permettre un meilleur écoulement des eaux de pluie. Ces travaux se poursuivront ensuite dans les autres rues du hameau à l'automne 2021 et en 2022.



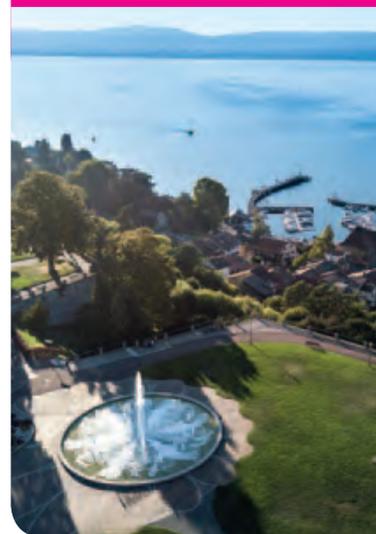
CENTRE-
VILLE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

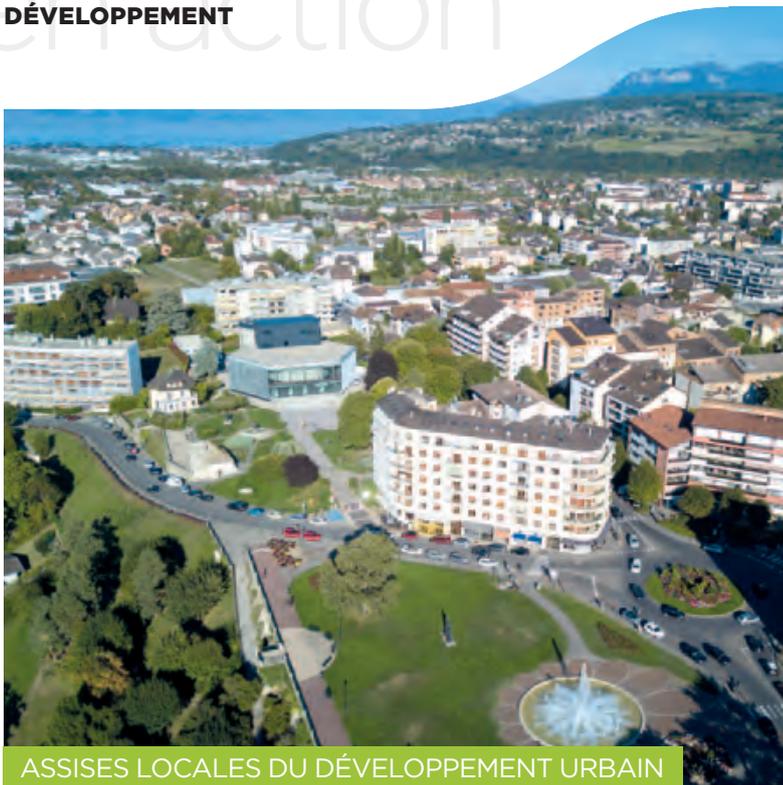
LE BELVÉDÈRE : THÉÂTRE DES PROCHAINS RENDEZ-VOUS FESTIFS

La Commune affirme sa volonté d'organiser tout au long de l'année des animations. La pelouse du Belvédère offrant un cadre magnifique et central pour ces manifestations, il a été décidé d'y installer des dispositifs électriques intégrés permanents, permettant d'accueillir toute la logistique festive, tel que cela avait été imaginé pour ce Noël 2020 (patinoire en glace naturelle, marché de Noël...), mais non mis en œuvre compte tenu du contexte sanitaire défavorable.

Il est prévu d'achever ces travaux avant la saison estivale afin de permettre aux Thononais et aux visiteurs de profiter pleinement de cette esplanade engazonnée avec une vue panoramique sur le lac Léman et le Jura.



Sémaphore ©



Sémaphore ©

ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

LANCEMENT DE L'APPEL À CONTRIBUTIONS !

La Ville va lancer officiellement ses Assises locales du développement urbain. Celles-ci se dérouleront sur plusieurs mois et associeront une majorité de Thononnais. La situation sanitaire actuelle empêchant l'organisation de réunions publiques, c'est via le site Internet de la Ville que l'appel à contributions sera organisé.

Dès le mois de mai, vous pourrez déposer toutes vos idées, vos remarques et vos propositions en ligne sur <https://assises-locales.ville-thonon.fr>, ou bien dans un recueil disponible en Mairie, auprès du service Urbanisme. Pour rappel, les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le site de la Ville sera alimenté au fur et à mesure de l'avancement des Assises avec la mise en ligne des différents supports thématiques, mais aussi prochainement du déroulé des ateliers qui seront organisés à l'issue de l'appel à contributions. Les inscriptions à ces ateliers se feront également sur le site Internet. Restez connecté !

CONCERTATION PUBLIQUE

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS



Afin de poursuivre l'aménagement du quartier de la gare et la requalification du centre-ville, la Commune engagera prochainement plusieurs projets qui concernent à la fois le parvis de la gare, le pôle de transports en commun - boulevard du Canal, la place des Arts et sa halle de marché, la place Jules-Mercier ainsi que le fonctionnement du groupe scolaire des Arts. Suivez l'avancement de ces différents dossiers et partagez vos avis par mail à l'adresse suivante : concertation-quartiergare@ville-thonon.fr ou auprès du service Urbanisme.

TRAVAUX



FAITES VOTRE DEMANDE EN MAIRIE

Pour tous vos projets de construction, que ce soit un nouveau projet (abri de jardin, piscine, clôture...) ou une modification de construction existante (changement de fenêtres, véranda, ravalement de façade...), vous devez effectuer une demande auprès de la Mairie afin de vérifier la conformité aux règles d'urbanisme en vigueur. Les commerçants ou les professions libérales qui entreprennent des travaux d'accessibilité, de changement de devanture ou de pose d'enseignes, par exemple, doivent également déposer une demande d'autorisation.



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service Urbanisme
au 04 50 70 69 94

Accueil du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Renseignements aussi sur
vosdroits.service-public.fr
(rubrique Logement)



SPORTS

CE SITE, À PROXIMITÉ DU BOULODROME, ACCUEILLERA PROCHAINEMENT LA FUTURE PISTE D'ATHLÉTISME.

UNE NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME À VONGY

LA VILLE AFFIRME SON AMBITION DE RAYONNER AU NIVEAU NATIONAL. POUR ATTEINDRE SON OBJECTIF, ELLE PRÉVOIT L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF À L'EST DE SON TERRITOIRE ET LA REMISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS.

« Pour le développement du stade Joseph-Moynat, nous devons déplacer la piste d'athlétisme. Le choix s'est donc porté sur le site de Vongy, à proximité du boulo-drome, au niveau de l'ancien terrain de foot. Un emplacement qui nous offre la possibilité de créer à terme un deuxième complexe sportif évolutif, à l'est de la Ville, pour y accueillir plusieurs associations sportives ainsi que des compétitions de haut niveau », explique Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports.

UN CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE A ÉTÉ LANCÉ

Le maître d'œuvre sera choisi cet été pour la partie "bâtiments", à savoir la création de vestiaires et de sanitaires, la construction d'une tribune couverte de 1 000 places assises ainsi que de di-

vers locaux techniques et associatifs. En parallèle, un appel d'offres a également été diffusé pour missionner dès ce printemps une équipe spécialisée dans l'aménagement des pistes d'athlétisme (niveau national). Les premiers travaux sont programmés pour cet automne. Pour rappel, les objectifs de cette réalisation sont à la fois d'améliorer les conditions de pratique de l'athlétisme et de permettre l'organisation de compétitions de haut niveau (meetings nationaux et championnats de France), de répondre aux nombreux besoins des clubs thononais en termes d'équipements, mais aussi de libérer de l'espace au stade Joseph-Moynat afin de réaliser à terme un stade entièrement dédié aux sports collectifs extérieurs d'une capacité d'environ 6 000 personnes.

PARC PAYSAGER SOUS SONNAZ

LA VILLE LANCE SON CONCOURS



La Ville affirme sa volonté d'aménager un nouveau parc paysager. « Situé en contrebas des Belvédères, c'est un projet de 3,5 hectares pour lequel nous comptons mobiliser une équipe pluridisciplinaire composée de paysagistes, d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs en génie civil, de géographes et d'écologues. Ce nouveau parc, le plus grand du centre-ville, deviendra un lieu de destination à part entière, et non plus une simple liaison entre le centre-ville et le port de Rives. Nous voulons à la fois valoriser l'esthétique paysagère des lieux ainsi que ses perspectives sur le lac et le Jura », explique le Maire. L'enjeu est aussi d'améliorer l'accessibilité du public. De nouvelles allées piétonnes seront redessinées, reliant entre elles les différentes terrasses.

Les travaux devraient s'étaler sur plusieurs années, de 2022 à 2025, pour une enveloppe budgétaire de près de 7,5 millions d'euros.



Antoine Berger ©



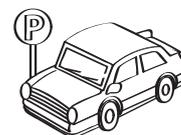
CONTRÔLES DE STATIONNEMENT AUTOMATISÉS
CENTRE DE SUPERVISION URBAINE

LA VILLE SE DOTE DE NOUVEAUX OUTILS



Antoine Berger ©

LA VILLE VIENT DE S'ÉQUIPER D'UNE VOITURE CAPABLE DE SCANNER AUTOMATIQUEMENT LES PLAQUES D'IMMATRICULATION. L'OBJECTIF ? AUTOMATISER LE CONTRÔLE DU STATIONNEMENT PAYANT DANS LES RUES DU CENTRE-VILLE, AFIN DE REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE SUR D'AUTRES MISSIONS. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ET DES AUTRES ACTIONS MISES EN PLACE POUR RENFORCER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE.





Antoine Berger ©

LES CHIFFRES



94 000 €

Coût du système LAPI

=



56 000 €

pour l'équipement
du véhicule

+

La Ville a fait l'acquisition d'un système appelé LAPI (lecture automatique de plaque d'immatriculation), destiné au contrôle du stationnement payant. Comment ça marche ? Ce système, installé à bord d'un nouveau véhicule 100 % électrique, permet la lecture automatisée des plaques des voitures quel que soit leur sens de stationnement – en

épi, perpendiculaire ou parallèle à la voie, aussi bien à droite qu'à gauche du véhicule – grâce aux 4 caméras installées sur son toit. Celles-ci permettent de prendre chacune au moins trois images en couleurs des plaques d'immatriculation pour les envoyer directement à la plateforme de contrôle dans les bureaux de la Police municipale afin de vérifier la situation du véhicule : soit celui-ci a bien acquitté le montant du stationnement, soit il sera possible de déclencher un forfait de post-

stationnement pour non-paiement ou dépassement de la durée autorisée. « *Au préalable, nous avons dû remplacer les derniers horodateurs ancienne génération afin que tous puissent désormais être capables d'enregistrer les plaques d'immatriculation des véhicules au moment du paiement du stationnement* », souligne le Maire qui tient également à rappeler : « *Notre objectif premier est bien sûr d'assurer un turn-over des voitures en centre-ville et d'accroître ainsi sa fréquentation en rendant le stationnement*



Ces mesures
répondent à une
**forte demande
de la population.**
Promesse
de campagne
tenue!

Shutterstock

VISIONNER EN DIRECT LES IMAGES DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

Ce sera bientôt possible grâce au Centre de supervision urbaine (CSU) installé dans les bureaux de la Police municipale. Il permettra aux agents d'examiner en temps réel les images filmées par les 113 caméras déployées sur le territoire de la commune « pour agir et intervenir en direct sur un fait », ajoute Christophe Arminjon. La Ville mise ainsi sur un effet de dissuasion grâce à ce nouvel outil. « L'idée est également de pouvoir, à terme, mutualiser ce CSU avec d'autres communes de l'agglomération et réduire ainsi son coût d'exploitation », précise le Maire.

LES CHIFFRES



113 CAMÉRAS

déployées sur la commune
(14 nouvelles caméras seront installées
dans les prochains mois)

CENTRE DE SUPERVISION URBAINE :



8 ÉCRANS

pour le mur d'images
(4 images / écran)



3 POSTES

d'opérateur vidéo
(2 écrans de contrôle / poste)



38 000 €

pour le traitement
informatique des images

plus facile. » À terme, la Ville veut aller encore plus loin, en portant notamment une attention particulière sur l'occupation anormale des places de livraison, celles réservées aux personnes à mobilité réduite ou encore des places en zone bleue. Une partie des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), libérés de cette mission de contrôle, pourront ainsi être redéployés sur d'autres missions, telles que notamment la surveillance des infractions à la propreté urbaine.





LA BRIGADE DE LA PROPRETÉ URBAINE EN ACTION

Le saviez-vous ? En faisant des dépôts sauvages ou en sortant beaucoup trop tôt vos poubelles sur la voie publique, vous risquez une amende de 135 €. Pour éviter toutes ces nuisances visuelles et olfactives mais aussi pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité sur les trottoirs, les services de Thonon Agglomération en charge de la gestion des déchets rappellent que les bacs gris et jaunes doivent être sortis la veille du jour programmé de la collecte, après 19h, et rentrés le plus tôt possible après le passage des camions bennes.

“ Toutes ces actions participent à l'attractivité de notre territoire ”

« Le succès de la vente à emporter suite à la fermeture des restaurants nous a obligés à accélérer notre calendrier d'actions pour répondre à l'explosion du volume des déchets en centre-ville », informe le Maire. Premier changement : depuis le 28 février, les agents de propreté urbaine interviennent également le dimanche matin pour vider les corbeilles de propreté et nettoyer les rues. La période des renforts d'effectifs a également été élargie, du 1^{er} avril au 30 septembre, afin de mobiliser davantage de personnels sur le terrain

dès le début du printemps. « Nous prévoyons également d'augmenter la capacité des containers enterrés du centre-ville, et de les équiper de jauges afin de pouvoir déclencher la collecte dès qu'ils seront pleins, même en dehors des jours habituels de ramassage des déchets. Toutes ces actions, menées conjointement avec Thonon Agglomération, rentrent bien évidemment dans notre plan de mise en valeur de la Ville, et participent à l'attractivité de notre territoire », conclut Christophe Arminjon.



POLICE MUNICIPALE

DES CONTRÔLES DE VITESSE EN CENTRE-VILLE

Encore trop d'excès sont constatés sur certaines artères de la ville : avenue du Clos-Banderet, boulevard de la Corniche, avenue du Général-Leclerc ou encore avenue Jules-Ferry. Équipés de jumelles de contrôle de vitesse, les agents de la Police municipale ont donc pour mission de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse, mais aussi de sanctionner les comportements à risque, en verbalisant les auteurs d'infraction routière.



Votre logement
à Saint-Disdille...

Dernières opportunités

Les Pierres Blanches



Chemin des Toilettes à THONON-LES-BAINS

N'attendez plus pour devenir propriétaire de votre logement !

Dernières opportunités

T4 : 265.000 € TTC*

T4 : 271.000 € TTC*

incluant une cave et un garage pour chaque logement



Contactez-nous au
04.50.83.03.03

MCMN

TRAVAUX PUBLICS

- ✓ TRAVAUX PUBLICS
- ✓ VRD
- ✓ DÉMOLITION
- ✓ GÉNIE CIVIL
- ✓ TRANSPORT

www.mcm-tp.com - Email : contact@mcm-tp.com

Z.I. Vongy Thonon
Tél. **04 50 71 54 17**

PLURIMMO

PROMOTEUR IMMOBILIER
DEPUIS 1993



Résidence Akoya

Thonon-les-Bains / Quartier du Pillon

LIVRAISON PRINTEMPS 2021

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

- / Dans un quartier prisé
- / Belles surfaces habitables
- / Balcons ou terrasses pour tous les appartements
- / Prestations soignées
- / Vue sur le lac Léman pour certains appartements

AGENCE PLURIMMO À THONON

10, Av. du Général de Gaulle / Thonon-les-Bains

04 50 713 976

plurimmo.fr

DE GAUCHE À DROITE :
SABINE PULLI ET
SYLVIANE PERNOLLET,
ANIMATRICES DU RAM,
ACCOMPAGNÉES DE
VÉRONIQUE VULLIEZ,
ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DE LA PETITE
ENFANCE.



PETITE ENFANCE

OUVERTURE DU RAM À LA SOURCE

LA RÉHABILITATION DE L'ANCIEN LOGEMENT SITUÉ SUR LE SITE DE L'ÉCOLE DE LA SOURCE DANS LE QUARTIER DE COLLONGES EST ACHEVÉE. IL ACCUEILLE DÉSORMAIS LE SECOND RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE.

Le Relais assistantes maternelles de la Source a ouvert ses portes dans des locaux rénovés et spécialement pensés pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans. « *Les 70 m² de ce nouveau service de proximité sont composés d'un bureau, d'un vestiaire et de sanitaires, d'une salle de jeux et d'activités, conçus et meublés dans des tons colorés* », explique Véronique Vulliez, adjointe au Maire en charge de la petite enfance. À l'extérieur, le jardin propose un parcours pour les porteurs ou les vélos, une terrasse et prochainement un petit potager.

UN LIEU RESSOURCE POUR LES FAMILLES, LES ASSISTANTES MATERNELLES ET LES GARDES À DOMICILE

Le RAM propose des permanences d'information, sur rendez-vous ou té-

léphoniques. Des ateliers d'éveil sont également organisés quatre matinées par semaine. Enfin, ponctuellement, et quand les conditions sanitaires le permettront, des événements festifs, des réunions à thème pourront être de nouveau proposés aux parents et aux professionnels. « *Ce nouveau relais vient renforcer celui déjà existant, situé dans les locaux du service de la petite enfance aux "Petits Pas Pillon", dans ses missions auprès du public* », conclut l'élue.



RAM DE LA SOURCE

45, avenue de Sénevulaz
Tél. 04 50 71 34 72
relais-assistantes-maternelles@ville-thonon.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Permanences téléphoniques:

lundi et vendredi de 14h à 16h, jeudi de 10h à 12h

Rencontres sur rendez-vous:

mardi de 14h à 17h

C'EST NOUVEAU!



UN RUCHER DANS LE PARC THERMAL

En partenariat avec l'association "Un rêve d'abeilles", la Ville de Thonon souhaite familiariser les citoyens avec la présence des abeilles sur son territoire. L'installation de ce premier rucher dans le parc thermal va permettre de fédérer les acteurs locaux, petits et grands, autour de la gestion d'un bien commun : la biodiversité.



Unsplash

PROCHAINEMENT



UNE GRANDE ROUE AU PORT

La Ville va solliciter un permis de construire pour l'implantation d'une grande roue au port de Rives, du 1^{er} juin au 30 septembre (permis requis en raison de la proximité d'un monument historique et du visa nécessaire de l'Architecte des Bâtiments de France). L'occasion de prendre de la hauteur et de découvrir la Ville autrement !

LA DATE



1^{ER} MAI



OUVERTURE DE LA PLAGE MUNICIPALE

Plus d'informations à venir
sur www.ville-thonon.fr



UNE NOUVELLE OFFRE DÈS CE PRINTEMPS

KIOSQUES DU PORT DE RIVES

LA VILLE A RELANÇÉ LA CONSULTATION EN VUE DE CHOISIR LES EXPLOITANTS QUI OCCUPERONT DÈS CE PRINTEMPS, ET POUR 5 ANS, LES TROIS KIOSQUES INSTALLÉS AU PORT DE RIVES. ELLE A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE À CE QU'ILS PROPOSENT UNE OFFRE QUALITATIVE ET VARIÉE AU PUBLIC. PRÉSENTATION.

Les kiosquiers retenus devront être ouverts, *a minima*, de 10h à 19h, les week-ends, les ponts et les jours fériés sur la période du 1^{er} mai au 30 juin, tous les jours de la semaine de 10h à 23h du 1^{er} juillet au 31 août, et enfin de 10h à 19h les week-ends et jours fériés du 1^{er} septembre au 30 octobre.

UNE OFFRE DE QUALITÉ ET COMPLÉMENTAIRE

C'est une demande claire de la Commune: « *Ils devront proposer une carte diversifiée composée de produits de qualité, locaux, bio et faits maison, sans concurrencer les restaurateurs à proximité* », précise le Maire.

PARC AUTOMOBILE



+ 5 NOUVEAUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Commune joue un rôle fondamental dans le développement des mobilités électriques sur son territoire, d'une part en électrifiant sa flotte de véhicules, et d'autre part en facilitant le passage à l'électrique des citoyens, avec notamment le déploiement des bornes de recharge.

LA FLOTTE ÉLECTRIQUE DE LA COMMUNE EN CHIFFRES

En 2020, la Commune disposait de 41 véhicules à faibles (voire à 0 %) émissions de CO₂, soit près de 30,6 % de son parc automobile. En 2021, sur les neuf véhicules à remplacer, cinq seront électriques et un sera hybride électrique.

« *Ces acquisitions s'inscrivent dans une réflexion globale de la municipalité qui souhaite pour Thonon un changement durable et majeur* », souligne Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique.

ÉDUCATION ARTISTIQUE



LES ÉLÈVES EN REPRÉSENTATION

DU 12 AU 29 JUIN

Présentation des travaux réalisés par 780 élèves des écoles maternelles et élémentaires, dans le cadre des Parcours culturels thononais.

Venez découvrir toutes leurs créations artistiques, imaginées et fabriquées tout au long de l'année scolaire.



Inauguration de l'exposition le vendredi 11 juin à 18h30, pour tous les élèves et leurs parents. L'exposition sera ensuite ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h, à la galerie de l'Étrave. Pour les visites de groupes, merci de vous adresser au service Culture : 04 50 70 69 49.

MARDI 15 JUIN

Pour clore cette nouvelle édition des Classes patrimoine élaborée autour de la programmation artistique de la Chapelle - espace d'art contemporain, les élèves de CE2-CM1 de l'école Jules-Ferry et la classe SEGPA du collège Champagne offriront au public une déambulation, à partir de 17h30, entre la place de l'Hôtel-de-Ville et le square Eberbach. Venez les applaudir !



AFFICHAGE EXTÉRIEUR

Thonon Agglomération ©

DES OBJECTIFS AU CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) SE POURSUIT EN COLLABORATION AVEC LES COMMUNES ET EN CONCERTATION AVEC LA POPULATION, LES ASSOCIATIONS, AINSI QUE LES ACTEURS PROFESSIONNELS.

Pour rappel, ce document d'urbanisme précisera les règles applicables à l'implantation, aux formats, ainsi qu'à l'éclairage éventuel des dispositifs de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes. Depuis fin février, les orientations et les objectifs de ce document sont débattus par les conseillers municipaux et communautaires. Le respect de la qualité et de la diversité des paysages de notre territoire en constitue le fondement. Les réflexions sur la traduction réglementaire de ces orientations sont à présent engagées. Elles feront l'objet d'une

nouvelle réunion publique qui se déroulera le jeudi 20 mai prochain, à 18h30 (modalités de participation à venir sur www.thononagglo.fr). La concertation se poursuivra jusqu'à l'arrêt du projet de RLPI, d'ici à la fin de l'été.

“ **Jeudi 20 mai
18h30**
Prochaine réunion
publique ”

JARDINAGE

BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE



Les habitants des communes de Thonon Agglomération peuvent bénéficier d'un service de broyage de leurs déchets verts à domicile. Ils pourront ainsi faire broyer leurs branchages les plus encombrants résultant des tailles de haies ou des élagages, et ensuite réutiliser ce broyat pour améliorer la qualité de leur compost ou le paillage de leurs massifs.



Service gratuit dans la limite de 25 m³ (minimum 2 m³) de branches (1 à 10 cm de diamètre) à broyer par foyer. Inscriptions en ligne sur www.thononagglo.fr



Thonon Agglomération ©



3, rue de Champerges - Z.I. de Vongy
74200 THONON
Tél. 04 50 71 31 25 • Fax 04 50 81 96 99
E-mail : georges-plantaz-74@orange.fr

04 50 26 12 44

BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE
DE LA DISTRIBUTION
DE PIÈCES AUTOMOBILES



22 Avenue des Vallées
THONON



SAT

5, rue Champ Dunand - Zone Artisanale de Vongy
74202 THONON LES BAINS CEDEX
Tél. 04 50 71 00 88 - www.sat-autocars.com

LOCATION D'AUTOCARS DE GRAND TOURISME
DE 20 À 75 PLACES
POUR TOUT TYPE DE DÉPLACEMENT



ORGANISATION
DE VOYAGES
CIRCUITS ET
SÉJOURS
TOURISTIQUES
POUR GROUPES
ET INDIVIDUELS

DEVIS ET CATALOGUES
GRATUITS
SUR DEMANDE



Ferblanterie
Thononnaise

ZINGUERIE
CLIVRIERIE
COUVERTURE
BARDAGE métallique



286 Route de sous le Crêt - 74550 ORCIER 04 50 72 51 51
info@ferblanterie-thononnaise.fr www.ferblanterie-thononnaise.fr

DUBOIS
DÉMÉNAGEMENTS
GARDE-MEUBLE



GROUPAGES TOUTES DISTANCE

Vistes et devis gratuits
Déménagement local national
et international spécial ou groupage



THONON 04 50 72 15 21
email : dubois.dem@orange.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

THONON VILLE D'AVENIR

C'est l'ambition que nous portons pour Thonon. Engagés plus que jamais au service de nos concitoyens, nous travaillons à mettre en place les bases d'un développement harmonieux qui concilie implantation d'activités nouvelles et amélioration de notre cadre de vie.

Grâce au budget 2021, plusieurs chantiers sont lancés qui transformeront significativement notre ville pour l'inscrire résolument dans le XXI^e siècle. Dans quelques mois, l'ex-cinéma Excelsior fera peau neuve pour se transformer en centre de conférences doté des équipements les plus modernes en vue d'accueillir des séminaires d'entre-

prises et des formations. Cette réhabilitation sera aussi l'occasion de réaménager la place Henry-Bordeaux pour y installer un espace public de qualité en continuité du nouveau parvis du bâtiment institutionnel.

Parallèlement, les premières études sont engagées pour définir le projet scientifique et culturel du futur musée du Château de Rives. Outre trois départements consacrés aux fonds actuels revisités autour du 1^{er} Empire, de l'ethnographie des populations chablaisiennes et de l'œuvre de Marguerite Peltzer, le musée accueillera des expositions temporaires et une importante collection d'art contemporain.

En parallèle, nous travaillons à améliorer la liaison

entre le centre et Rives et organisons un concours d'architectes-paysagistes à l'échelle européenne pour l'aménagement du talus sous les belvédères, entre le parking et la sous-préfecture. L'objectif est d'y réaliser le plus grand parc de la Ville avec près de 3,5 hectares.

Enfin, parmi les opérations les plus complexes, la restructuration du stade Moynat entre dans sa première phase opérationnelle avec la construction d'un stade d'athlétisme à Vongy. Le nouveau site a vocation à regrouper toutes les disciplines de ce sport, ainsi que celles du tir à l'arc. Parallèlement, le club d'éducation canine s'est vu proposer un nouveau site assurant la pérennité de ses activités. Ensemble, nous pouvons Réussir Thonon.

JEAN-BAPTISTE BAUD

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

THONON VILLE DURABLE : PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES !

L'enjeu majeur pour construire la ville de demain est de répondre au défi environnemental. Nouvelle Ère a porté avec force cet engagement durant la campagne électorale et aujourd'hui au sein du Conseil municipal. Si le Maire et sa majorité semblent afficher une bonne volonté sur cette question fondamentale, il est nécessaire de passer de la parole aux actes. Nous sommes élus depuis plus de huit mois et les projets structurants en matière écologique se font attendre. C'est ce que nous avons déjà signalé à l'occasion du vote du budget, où les investissements écologiques étaient insuffisants pour préparer l'avenir. Planter un arbre par naissance ou faire des actions

de communication pour sensibiliser la population sont des démarches louables mais ne constituent pas un projet pour transformer la Ville. Certes, tout ne peut se faire du jour au lendemain et l'agglomération dispose de nombreuses compétences, mais la Ville peut et doit agir. Nouvelle Ère continuera d'être force de proposition et de défendre sa vision de la ville écologique et solidaire.

Ainsi, il nous semble prioritaire de mettre en place un **plan de mobilités douces** pour nous donner la possibilité de nous déplacer autrement. Nous avons remis au Maire des propositions très précises dès le premier Conseil municipal. L'attente des Thononais.es est forte en la matière, notam-

ment au niveau des pistes cyclables pour les trajets quotidiens.

D'autre part, la transition écologique ne se fera pas sans les habitants. Pour cela, il faut les accompagner dans le changement des pratiques. Nous réitérons notre proposition de **Maison de la transition écologique** afin de créer une véritable dynamique avec la population et les associations. Enfin, un nouveau **programme plus ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments publics** doit être mis en œuvre pour amorcer une réelle relance écologique.

Nous avons tous les atouts pour réussir. Thonon Ville durable, c'est possible !

FRANCK DALIBARD

OPPOSITION MUNICIPALE / ON AIME THONON

Notre territoire mérite un projet visionnaire garant de notre histoire pour évoluer sereinement vers un avenir écologiquement, économiquement, socialement et humainement actif – c'est l'essence même de J'aime Thonon que de répondre aux problématiques actuelles et de réfléchir avec les citoyens au futur de notre ville.

Malheureusement, les élus en place, plutôt que de s'occuper de notre ville, privilégient leurs intérêts personnels. Ces élus ne s'intéressent pas aux opportunités de notre ville, de notre territoire. Ils ne veulent pas travailler avec les citoyens pour apporter des projets innovants aux problématiques locales ou défendre le vivre-ensemble. Ils veulent se faire prendre en

photo avec une personnalité de leur parti politique pour asseoir leur popularité et ainsi obtenir un poste supplémentaire d'élu.

La fermeture du parking Dessaix, la création d'un parking-relais en haut de l'avenue de l'Ermitage (quartier fortement impacté par la création du pôle gare) sont des exemples de la politique directive et sans aucune concertation mise en place par la Mairie.

Les choix effectués par le Maire et le parti socialiste thononais pour relancer l'économie ne sont pas adaptés à la situation de notre territoire. Tous les acteurs économiques et sociaux doivent être soutenus et pas uniquement une partie d'entre eux.

Franck Dalibard et son équipe travaillent régulière-

ment au sein des commissions de la Mairie pour proposer des projets ou des modifications constructives sur les projets existants. Malheureusement, leurs interventions sont rarement prises en compte. Les idées défendues depuis plus de trois ans par J'aime Thonon et Franck Dalibard ont pourtant été reprises par le parti socialiste et les droites thononaises : création d'un marché le week-end et d'une halle gastronomique (Thonon Capitale de la gastronomie savoyarde !), mise en place des assises locales citoyennes.

À quand une municipalité et une opposition ayant l'intelligence d'utiliser les compétences de l'ensemble des élus plutôt que de simplement s'approprier les idées des autres ?

MUSÉE DU CHABLAIS

LANCEMENT DE SAISON

LA NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE « SAUTS DANS LE TEMPS. 7000 ANS D'HISTOIRE(S) DU CHABLAIS » EST UNE VÉRITABLE CAPSULE TEMPORELLE. DU NÉOLITHIQUE À L'ANNEXION DE 1860, LE VISITEUR VOYAGE D'UNE ÉPOQUE À L'AUTRE, À LA DÉCOUVERTE DES SPÉCIFICITÉS DU CHABLAIS. À VISITER DÈS **LE 12 MAI.**



CLUEDO® GÉANT À L'OCCASION DE LA NUIT DES MUSÉES : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE À TRAVERS LE VILLAGE DE RIVES AFIN D'IDENTIFIER LE SUSPECT, L'ARME ET LE MOBILE DU CRIME !

MARGUERITE PELTZER

APPEL À TÉMOINS!



Le musée du Chablais conserve près de 400 œuvres de la sculptrice Marguerite Peltzer, installée à Concise de 1932 jusqu'à sa mort en 1991, et membre actif de la Société des beaux-arts de Thonon. Pour étudier ses collections, l'équipe des musées recherche activement de nouveaux témoignages sur sa vie à Thonon.

Vous gardez chez vous des coupures de presse, des programmes d'exposition ou des photographies de l'artiste ? Vous avez des anecdotes à raconter sur sa vie ? **N'hésitez pas à prendre contact avec le service Culture par mail à : musees@ville-thonon.fr**

Plus de 130 objets racontent cette fresque historique. Ils illustrent la richesse et la diversité des collections du musée. « *Une belle mise en bouche en attendant le futur musée annoncé pour 2025 au Château de Rives* », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture. Certaines œuvres s'afficheront également dans l'espace public : plusieurs panneaux seront installés sur les grilles du parc thermal, avenue du Général-de-Gaulle. En parallèle, et pour la deuxième année consécutive, vous pourrez aussi retrouver l'exposition temporaire « Couleurs ! Une histoire méconnue à travers les œuvres du musée ».

LA NUIT DES MUSÉES : UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE

Le printemps est synonyme de rendez-vous culturels à Thonon. Parmi eux, l'incontournable Nuit des musées, le 15 mai prochain, pour découvrir autrement les expositions. À cette occasion, un spectacle déambulatoire "Les mots font le monde" entre le musée du Chablais et l'écomusée de la pêche et du lac sera proposé aux visiteurs. Il posera un regard poétique, scientifique et décalé sur le monde en compagnie du professeur Didask Ali. Et pour les plus joueurs : une partie de Cluedo géante au port de Rives. Soyez au rendez-vous !



« SAUTS DANS LE TEMPS. 7000 ANS D'HISTOIRE(S) DU CHABLAIS »
Du 12 mai au 14 novembre 2021
Musée du Chablais - Château de Sonnaz

AGENDA

1^{ER} JUIN
OUVERTURE DE L'ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC

pour la saison estivale.
Rendez-vous au port de Rives à 18h30.



LA VILLE LANCE UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE AUTOUR DE L'ART URBAIN. PLUSIEURS TEMPS FORTS SONT PROGRAMMÉS DÈS CE PRINTEMPS. PRÉSENTATION !

L'ART DANS LA RUE - 2^E ÉDITION

Forte de son succès, la Ville reconduit son Festival "L'Art dans la rue" pour la deuxième année consécutive. Du 6 au 29 mai 2021, 70 toiles (contre 50 pour la 1^{re} édition) seront exposées dans les rues de Thonon. Le thème retenu cette année est inspiré du texte de Colette: « Être libre!... Je parle tout haut pour que ce beau mot décoloré reprenne sa vie, son vol, son vert reflet d'aile sauvage et de forêt. »

La Lyonnaise Britt Tamalet est l'artiste invitée de cette 2^e édition, et l'auteure de l'œuvre de l'affiche. Ce sont d'habitude les murs de Lyon qui accueillent ses collages, et depuis quelques mois le cœur du célèbre quartier de la Croix-Rousse. À Thonon, elle aura l'occasion de réaliser la toile n°1.



Vernissage le vendredi 7 mai à 18h, au square Aristide-Briand.

DES "STREET ARTISTES" DÉBARQUENT À RIVES

La Ville souhaite également proposer aux Thononais et aux visiteurs un parcours d'art ur-

bain. Pour cette première édition : destination le quartier de Rives ! Deux artistes spécialisés en collage dans l'espace urbain, fréquemment invités dans les festivals de *street art* et dont la renommée dépasse nos frontières, ont été retenus pour s'exprimer sur les murs du port de Rives et créer ainsi un parcours de promenade autour des lieux emblématiques du quartier. À découvrir à partir du 12 mai prochain !



Vernissage en présence des artistes et avec la participation de l'association Les Amis de Rives le mercredi 12 mai. Départ du parcours d'art urbain devant la gare basse du funiculaire à 18h, et arrivée devant l'écomusée à 18h45.

UN MUR D'ART À THONON

Enfin, un artiste viendra habiller, chaque mois, le mur de l'auditorium du Pôle culturel de la Visitation donnant sur la place Marguerite Peltzer. Des œuvres grand format, imprimées sur des bâches de 5 mètres par 3, se succéderont toute l'année pour réenchanter les rues du centre-ville.

JUMELAGE THONON - EBERBACH

HOMMAGE



Karl Braun, que tout le monde s'autorisait à appeler amicalement "Charly", a été membre du Conseil municipal de la ville d'Eberbach pendant plus de vingt-trois années. Il a assuré la fonction de maire-adjoint et s'est toujours énormément investi dans le jumelage Thonon-Eberbach, jumelage qui fêtera en juin prochain ses soixante ans. À ce titre, l'été dernier il a été honoré au sein du Conseil municipal d'Eberbach pour ses longues années de mandat municipal et pour les liens d'amitié qu'il a su créer entre nos deux villes. Il a été l'un des membres fondateurs de l'association "Les Amis de Thonon", et l'un des piliers organisateurs du stand de la ville d'Eberbach sur la Foire de Crête. Il n'a manqué aucune des rencontres franco-allemandes, que ce soit entre les conseils municipaux ou entre les deux associations soutenant le jumelage. La maladie et les restrictions sanitaires ont interrompu ces rencontres et n'ont pas permis de lui rendre hommage au sein du Conseil municipal comme cela avait été projeté lors de la semaine allemande de janvier. Nous garderons en mémoire le sourire, la générosité de notre ami "Charly" Braun !

IBS CONNECT

Vidéosurveillance - contrôle d'accès
Réseaux de communication et informatique
Electricité générale et industrielle

Pour tout renseignement :
+33(4).50.70.17.23 - contact@connect-ibs.fr

Un Projet ? Ayez le réflexe...



CAP OR

2 Place des Thermes
AIX-LES-BAINS

04 79 34 41 62

ACHAT OR



Depuis 2010

3 Avenue Jules-Ferry
THONON-LES-BAINS

04 50 17 35 63

capor.fr



 www.bondaz.fr
BONDZ

Ⓞ Peinture
Ⓞ Cloisons sèches
Ⓞ Décoration
Ⓞ Isolation extérieure

Tel 04 50 71 02 88 - 74200 THONON

Sas GASPARI

Maçonnerie - Béton armé

Tél. : 04 50 71 25 26

Fax : 04 50 71 65 57

E-mail : sargasparini@sfr.fr

30, avenue des Genévriers

Z.I. Vongy

74200 THONON-LES-BAINS

Kids&Us

language school

  A NEW TWIST  

À l'école Anglais de 7 à 18 ans À la maison



A-B-M-G

Arik Bâtiment Maçonnerie Générale "Depuis 1999"

DEVIS
GRATUIT

Maçonnerie - Béton armé - Gros-œuvre
Rénovation - Terrassement - VRD
Dallettes - Pavés et Bordures
Aménagement extérieur...

17 Bd Georges Andrier
74200 Thonon-les-Bains

04 50 26 42 53

06 80 53 70 97

Fax 04 50 17 23 31

abmg74@orange.fr // Site : www.abmg-batiment-74.fr



Voyez plus grand pour vos projets !

Eurex, pour vous conseiller et accompagner vos projets au quotidien

/// Comptabilité /// Fiscal /// Juridique
/// Social / paie /// Déclarations des particuliers

Thonon-les-Bains 6 av. du Général de Gaulle / 04 50 26 36 00 / eurex.thonon@eurex.fr
Douvaine 4 rue de l'Artisanat / 04 50 35 97 74 / eurex.douvaine@eurex.fr / www.eurex.fr



Unsplash

C'EST UN PROJET COMMUN ET UNE VOLONTÉ PARTAGÉE QUI ANIMENT LA MÉDIATHÈQUE, LE BIJ ET L'ESPACE GRANGETTE. **DU 17 AU 29 MAI**, CES TROIS STRUCTURES VOUS PROPOSERONT UNE QUINZAINE DÉDIÉE À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS LGBT+ ET LES STÉRÉOTYPES SEXISTES. VOICI LE PROGRAMME !

Festival pluridisciplinaire, il mêlera à la fois des temps d'informations, d'échanges, mais aussi des rendez-vous plus festifs pour favoriser le débat et sensibiliser les citoyens, petits et grands, aux comportements discriminants contre le public LGBT+ (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres).

À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque proposera pendant quinze jours plusieurs temps forts : lectures, projections de documentaires, ateliers d'écriture pour tous ses publics. Elle accueillera également au Pôle culturel deux femmes, toutes les deux féministes et militantes pour la cause : Mx Cordélia, auteure de romans jeunesse et youtubeuse très connue des jeunes, ainsi qu'Alice Coffin, journaliste et cofondatrice de l'Association des journalistes LGBT.

AVEC LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Depuis plusieurs semaines déjà, le BIJ a engagé un travail avec les jeunes de Thonon Agglomération afin de créer ensemble un support réunissant les ressources et les informations LGBT sur notre territoire : lieux d'écoute, numéros utiles, agenda des événements, associations... Cette quinzaine sera aussi l'occasion de mettre en place des espaces d'écoute et de parole pour les jeunes et leurs parents, ainsi que des formations à destination des professionnels.

À L'ESPACE GRANGETTE

Des diffusions de films seront proposées à l'espace Grangette, ainsi qu'un stage de création de conte en micro-mapping pour enfant avec le collectif AADN sur la question des discriminations. Sans oublier le Bal des Extravagants en guise de soirée de clôture de cette quinzaine.



JEUNESSE

LES RENDEZ-VOUS DU SAMEDI

Chaque samedi, la médiathèque propose des rendez-vous réguliers à son public jeunesse. À vos agendas !

LA LUDOTHÈQUE S'INSTALLE À LA MÉDIATHÈQUE

Chaque 1^{er} samedi du mois
De 14h à 16h

En partenariat avec l'association de la Ludothèque de Thonon, des jeux sont proposés aux enfants, au choix pour les 0-5 ans ou pour toute la famille (6 ans et plus). Rendez-vous dans le Forum.

NOUVEAU

LE CANARD DES ENFANTS PHILOSOPHES

Chaque 2^e et 4^e samedi du mois
De 14h à 16h

La médiathèque propose pour les enfants âgés de 5 à 12 ans des ateliers philo, graphiques et d'impression à l'occasion de la réalisation d'un journal : *le Canard des enfants philosophes*.

NOUVEAU

LE CLUB DE LECTURE JEUNESSE

Chaque 3^e samedi du mois
De 14h à 15h pour les 9-12 ans,
de 15h30 à 16h30 pour les 13-15 ans

Les jeunes lecteurs se retrouvent pour présenter et échanger autour de leurs coups de cœur littéraires.

Inscriptions au 04 50 71 79 61
PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.mediathèque.ville-thonon.fr



Programme complet à venir sur : www.mediathèque.ville-thonon.fr

ENVIRONNEMENT

LA PERMACULTURE QU'ÉSACO ?



LA PERMACULTURE : TOUT LE MONDE EN PARLE, MAIS PERSONNE NE SAIT VRAIMENT DE QUOI IL S'AGIT. UNE TENDANCE ÉCOLO ? UNE NOUVELLE TECHNIQUE DE JARDINAGE ? UN RÊVE D'IDÉALISTES ENGAGÉS ? VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE POUR VOUS DONNER UNE PREMIÈRE IDÉE !

La permaculture est une philosophie basée sur la place de la nature dans notre société, le rôle de l'homme et le partage équitable des ressources. Il s'agit de concevoir des cultures durables, des lieux de vie autosuffisants et respectueux de l'environnement. Le jardin reste la plus accessible façon de s'initier à la permaculture avec la production de ses propres fruits et légumes.

D'AUTRES PISTES POUR CONSOMMER AUTREMENT

Sans doute avez-vous déjà entendu parler de la vente de paniers de produits frais en

provenance directe de la ferme, vendus dans des points relais ou bien en centre-ville ? Il s'agit du travail des AMAP, Associations pour le maintien et la valorisation d'une agriculture paysanne. Le principe est de créer un lien direct entre les agriculteurs et les consommateurs qui s'engagent à acheter leurs produits à un prix équitable, et ainsi contourner les circuits de distribution habituels. Les AMAP regroupent plusieurs producteurs et maraîchers afin de proposer chaque semaine un panier varié : légumes, viande, poisson, huiles, fromage, œufs, farine, etc.

LA DATE

1^{ER} ET 2 MAI



La Ville organise la première édition du « Printemps des coquelicots », place de Crête. Venez rencontrer et échanger avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire engagés dans la transition écologique.

Le bon moyen de s'informer et de s'essayer à de nouvelles pratiques pour changer durablement. Vous pourrez également retrouver sur place un marché de producteurs locaux et bio, ainsi qu'un troc de plantes et semences. Une première dans le Chablais !



Programme complet des animations à venir, sous réserve d'une évolution favorable de la crise sanitaire.



GAEC ONSEME (MASSONGY), FOURNISSEUR EN FRUITS ET LÉGUMES DES AMAP LES PANIERS DU CHABLAIS ET LES PANIERS DU LÉMAN, AVEC EMILY GROPPI, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

RENCONTRE AVEC MIKIAS, CÉDRIC ET FALKO, MARAÎCHERS POUR DEUX AMAP LOCALES



Installés depuis 2019 en GAEC à Massongy, ils distribuent chaque semaine 75 paniers de légumes bio, via les AMAP des Paniers du Chablais et des Paniers du Léman. Pour eux, un choix de commercialisation qui leur permet d'avoir une trésorerie fixe et des commandes régulières, et pour le consommateur, c'est l'assurance de manger des produits de saison, locaux et bio.



Renseignements et adhésions sur www.lespaniersduchablais.fr et paniersduleman.wordpress.com



Le service
Espaces
verts
**n'utilise
plus aucun
pesticide**

© Antoine Berger

Depuis 2014, la Ville est engagée dans une démarche zéro phyto. Autrement dit, le service Espaces verts n'utilise plus aucun pesticide dans l'entretien des surfaces vertes et inertes (gravillonnées, enrobées, dallées...), en anticipation de la loi Labbé interdisant cette pratique depuis 2017. En contrepartie, le service a adopté des méthodes dites alternatives. Pour le désherbage des "mauvaises herbes", par exemple, les jardiniers ont de nouveau recours aux techniques traditionnelles de sarclage et de binage. Les trèfles, pissenlits et pâquerettes, hier jugés indésirables, ont fait progressivement leur retour dans les pelouses. Enfin les plantes sélectionnées pour fleurir nos massifs sont volontairement plus résistantes et pérennes.

LA PLACE DES COMESTIBLES EN VILLE

« Aujourd'hui, nous voulons aller encore plus loin, en développant notamment la place des comestibles en ville, et créer à terme un véritable parcours découverte autour de ces végétaux », explique Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Le premier projet à se concrétiser sortira bientôt de terre. Il s'agit du "carré des comestibles". Auparavant installé place des Arts, il sera délocalisé place de Crête. Au total, 150 m² seront dédiés à ce jardin "collectif", géré et animé par l'association Les Incroyables Comestibles. Les intervenants bénévoles organiseront des actions de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public. Chacun sera libre de participer aux opérations de plantation, à l'entretien et à la récolte... pour sa propre consommation!

LA RECETTE



JE RECYCLE MON PAIN DUR

(version sucrée ou salée)

- Rassemblez votre pain dans un endroit au sec.
- Trempez-le dans l'eau pendant 12h et couvrez-le (si des morceaux restent durs en surface, immergez les bien sous le pain déjà imbibé).
- Préchauffez votre four à 200 °C.
- Essorez bien votre pain et placez-le dans un mixeur.
- Ajoutez selon votre choix de recette salée ou sucrée :
 - quelques cuillères de sucre ou d'épices (sel, poivre, cumin, coriandre, curry, herbes de Provence, ail, gingembre, cardamome, cannelle, fleur d'oranger...),
 - quelques cuillères de farine (riz, millet, blé, flocons d'avoine, épeautre...),
 - quelques graines (courge, tournesol, sésame, chia, moutarde, coriandre...),
 - des bonus sucrés ou salés (fruits secs, pépites de chocolat, morceaux de caramel, olives ou herbes aromatiques fraîches).
- Disposez harmonieusement et de taille égale des croquettes de mélange salé ou sucré sur une feuille de papier sulfurisé ou sur un tapis de cuisson.
- Laissez cuire pendant 45 à 60 minutes, selon la texture désirée.
- Dégustez ensuite vos petits pains au petit déjeuner, au goûter, à l'apéro ou pour accompagner vos repas.

Bon appétit !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE SAVIEZ-VOUS ?

1. Lequel de ces 3 panneaux ne permet pas de circuler avec un vélo à 15 ou à 20 km/h ?



Il s'agit du panneau n°3 annonçant une aire piétonne. On peut y circuler à vélo (sauf arrêté municipal spécifique), mais exclusivement à l'allure

du pas. Bilan : si vous n'êtes pas un équilibriste chevronné, mieux vaut marcher à côté de votre vélo parce qu'il est interdit d'aller plus vite que les piétons. On pourra également rencontrer des véhicules de livraison qui, eux aussi, devront se déplacer à la même allure que les piétons tout en leur laissant la priorité. De leur côté, les piétons ne devront pas encombrer le milieu de l'espace public, pour y bavarder par exemple (article R 110-2 du Code de la route).

2. Si je quitte la rue où sont implantés ces panneaux, les prescriptions s'appliquent-elles encore ?

Oui ! Ces panneaux sont des panneaux de prescription zonale. On les trouve obligatoirement en entrée et en sortie de zone, à chaque extrémité.

3. À l'intérieur de ces 3 zones, les piétons peuvent-ils traverser la chaussée, sans avoir à utiliser les passages piétons aménagés ?

Dans l'aire piétonne (panneau n°3) et dans la zone de rencontre (panneau n°1), les piétons sont autorisés à traverser n'importe où. À l'inverse, dans une zone 30, ils ne sont autorisés à traverser sur la voie que s'il n'y a pas de passages piétons à moins de 50 mètres d'où ils se trouvent (article R 412-37 du Code de la route).

4. Je circule dans une zone 30 et dans une rue à sens unique. Est-il possible que des cyclistes arrivent en face ?

Oui ! Le Code de la route précise que, dans les zones 30, les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens, y compris dans les rues à sens unique*. Alors méfiance : si vous croisez un cycliste dans ce type de rue, gardez votre calme, il est dans son droit et vous devez faciliter son déplacement en sécurité.

*sauf prescription contraire édictée par arrêté municipal.



QUIZ

1/ Le contrôle du stationnement payant sera désormais assuré par un véhicule équipé de caméras ?
a/ Vrai b/ Faux

2/ À partir de quelle heure dois-je sortir mes poubelles (bacs gris et jaunes) ?
a/ 17h (la veille du jour de la collecte)
b/ 18h (la veille du jour de la collecte)
c/ 19h (la veille du jour de la collecte)

3/ La Police municipale est habilitée à effectuer des contrôles de vitesse.
a/ Vrai b/ Faux



Retrouvez les réponses au quiz sur le site Internet ville-thonon.fr



NUMÉROS UTILES

Sapeurs-pompiers (appel d'urgence) = 18
Appel d'urgence européen = 112
Casernes des pompiers = 04 50 71 26 67
SAMU = 15
Police secours = 17
Urgences hôpital = 04 50 83 20 00

SMUR = 04 50 83 20 00
Commissariat = 04 50 71 04 61
Gendarmerie = 04 50 71 09 20
Police municipale = 04 50 70 14 54
Pharmacie de garde = 32 37 ou www.3237.fr
Centre antipoison (Lyon) = 04 72 11 69 11
Objets trouvés = 04 50 70 14 54
Fourrière animaux (SPA) = 04 50 70 26 54

Météo Haute-Savoie = 08 92 68 02 74
SOS enfance maltraitée = 119
Taxis : station place des Arts = 04 50 71 07 00
Permanence de nuit (19h > 7h) = 06 32 07 33 77
Victimes de violences conjugales = 39 19

Médecin, infirmière de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés : s'adresser au 15.



Le Regard
du Temps

Réparation et restauration d'horloges et montres

Devis gratuit

Après examen
complet de votre
pièce d'horlogerie

Service à domicile

Enlèvement et
réinstallation de votre
horloge par un professionnel

Le Regard du Temps

5 Avenue du Général de Gaulle - 74 200 Thonon-les-Bains
SIRET 812 188 136 877 000 14 - RCS Annecy

le-regard-du-temps.fr
tel: 06 46 52 64 51



Créateur d'espaces à vivre

Réalisons ensemble vos projets sur mesure !



VENTE & POSE

Fenêtres - Portes - Volets
Portes de garage - Portails
Stores - Pergola bioclimatique

MENUISERIE

PVC - ALUMINIUM - BOIS - MIXTE



#HabiterMieux

1 rue de l'hôtel Dieu - 74200 THONON
04 50 74 96 15
www.mon-espace-renovations.com

CONCEPTION & POSE

Cuisines - Dressing
Agencement intérieur

Et si dans votre cuisine,
votre premier produit local
était votre cuisine ?



TEISSEIRE

Créateur de cuisines depuis 1945

300 modèles au choix pour
personnaliser votre cuisine !

16 Bd Carnot - 74200 THONON
04 50 72 12 39
www.espaces-a-vivre.fr



DÉCOUVREZ
NOTRE MAGAZINE
PRINTEMPS-ÉTÉ 2021
EN VERSION DIGITALE !



DESSANGE
PARIS

15, place Jules Mercier - Thonon-les-Bains - 04 50 71 29 27